

NOTE DE CONJONCTURE DU CNES POUR
LE 1^{ER} SEMESTRE 2006

Les revenus restent très faibles

Selon la note de conjoncture du 1^{er} semestre 2006, dressée par le Conseil national économique et social (Cnes) et soumise à l'ordre du jour de sa 27^{ème} session plénière ordinaire, prévue prochainement, le prix moyen du baril du brut algérien dépasserait les 61,7 dollars en 2006, d'après les prévisions du FMI.

Néanmoins, le Cnes considère que «dans tous les cas et avec tous les motifs "de prudence", le prix moyen ne baisserait pas en deçà de 59 à 60 dollars». Et de rappeler que le cours du Sahara blend, catégorie à laquelle appartient le brut algérien, a fluctué durant les 15 premières semaines de 2006 entre 60 et 67 dollars, excepté la semaine du 17 février. Soit, indique cette note, une moyenne d'un peu plus de 63 dollars, en hausse par rapport à la moyenne de l'année passée. Cela étant, la conjoncture du 1^{er} semestre 2006 a été marquée, selon cette note, «par une bonne tenue des cours du pétrole, une croissance économique soutenue, dopée par le PNDA, le PSRE et le PSCE et une dynamique remarquable de consolidation de la position extérieure de l'Algérie». Selon le Cnes, les prévisions relatives à la croissance du PIB varient entre 5,4% pour la Banque d'Algérie et 5,5% selon les hypothèses initiales du PCCE.

En outre, il précise que le budget de l'Etat pour 2006 est bâti sur des prévisions plus optimistes en tablant sur un taux de croissance du PIB réel de 6%. Cela alors que le FMI prévoit un taux de croissance du PIB de 4,7% (à prix constants de 2001). Ainsi, «malgré des évolutions sectorielles nettement positives par rapport à 2005, le taux de croissance du PIB en 2006 ne s'éloignerait pas significativement de ceux réalisés durant les deux années précédentes». Selon l'explication du Cnes, «la raison principale résiderait dans le fait que la croissance de la valeur ajoutée de l'industrie hydrocarbures serait en recul de plus de 2 points en 2006 par rapport à 2005 (5,8%). De ce fait,

et bien que sa part relative dans la valeur ajoutée totale tendra à reculer, elle demeurera suffisamment importante (plus de 50%) pour tirer vers le bas la croissance de l'ensemble des secteurs productifs».

Gare à une inflation de l'ordre de 4,5% en 2006

Quant à l'inflation, la note relève que «son rythme reprend en 2006 son mouvement cyclique, observé au cours des deux dernières années, de baisse pendant la première moitié de l'année, de stagnation durant le troisième trimestre et de hausse vers la fin de l'année. Toutefois, le Cnes constate qu'en 2006, le retour à la hausse semble s'opérer un peu plus tôt et «si ce mouvement se confirme, on pourrait s'attendre à ce que le taux d'inflation en 2006 dépasse vraisemblablement la cible des 3% visés par la Banque d'Algérie». Certes, le FMI prévoit un taux d'inflation moyen de 6% pour l'année 2006.

Or, pour le Cnes, «ce dernier taux ne serait probablement pas atteint vu la réponse positive attendue de l'offre même si elle reste en deçà de l'accroissement prévisible de la demande. Par ailleurs, les prix des biens importés pourraient même tendre sinon à baisser, du moins à stagner sous l'effet de la baisse du poids des droits de douane». Voulant sans doute crier gare, le Cnes affirme qu'«au total, un taux d'inflation de 3,5% à 4,5% serait plausible, même si il demeure relativement modérés».

Les griefs recensés du Cnes

Cela étant, le Cnes estime, sans être aussi réellement

incisif que de par le passé, que «s'il convient de noter les bons résultats de l'économie nationale, les défauts de stratégie dans la conduite des politiques publiques réduisent les convergences et atomisent les efforts».

Ainsi, l'instance consultative relève que «de nombreux problèmes de restructuration de notre économie persistent. Il s'agit du saut qualitatif dans les systèmes de décision, de gestion, de management et d'organisation qui doit porter les processus de transition, de l'édification d'une société plus juste et tournée vers le progrès et la modernité qui exige un encadrement et une prise en charge à la mesure des déséquilibres constatés, ainsi que du cadre et des instruments de programmation économique».

Sur le plan social, les espaces de contestation et de revendication rémanents restent nombreux pour l'instance de Mohamed Seghir Babès pour laquelle «ils s'analysent comme une manifestation des inégalités sociales et comme disparités dans l'accès à l'emploi, au logement, aux services publics, mettant ainsi en relief les déficits cumulés de la gouvernance locale». Par ailleurs, «malgré un niveau de transferts sociaux de plus en plus élevé (près de 11 milliards de dollars en 2005), de nombreux efforts restent à déployer aussi bien dans le sens d'une plus grande efficacité dans la répartition que dans les critères d'éligibilité des populations». En fait, «l'implication soutenue de l'Etat depuis plus d'une décennie dans les programmes d'emploi et de solidarité a permis de faire reculer la pauvreté», relève cette note. Néanmoins, «l'existence de poches de pauvreté qui par leur nombre et l'écart du niveau de vie par rapport au reste du pays exigent de nombreux calibrages à l'aide de l'Etat, dont il est attendu une attention soutenue en matière de développement durable». Pour le Cnes, «les efforts entrepris en matière de développement butent sur les limites relevées en matière de participation et d'implication des entreprises nationales et les discontinuités des processus économiques qui font obstacle aux synergies que l'on est en droit d'attendre d'un effort aussi considérable en matière de relance de la croissance».

Le programme logement 2005-2009 critiqué

A titre d'exemple, le programme logement 2005-2009 a fait l'objet d'une déglobalisation par segment d'offre, par wilaya et commune du territoire national.

Certes, «une démarche qualifiée de pragmatique et qui traduit au niveau de chaque wilaya, une esquisse du plan local de développement». Or, selon le Cnes, «une vision de développement durable aurait utilisé un programme de développement aussi important comme un précieux levier pour structurer

l'espace conformément aux objectifs de l'aménagement du territoire et susciter des effets d'entraînement, en amont et en aval, au niveau des activités industrielles et des services, y compris au niveau de la formation professionnelle».

Les revenus sont très faibles

Dans l'analyse comparative d'indicateurs de performance et de politique du secteur du logement dans 8 pays de la région MENA, établie par la Banque mondiale, il ressort que le problème de l'accessibilité au logement en Algérie est très complexe. En fait, «l'analyse note que ce n'est pas tant le logement qui est excessivement cher en Algérie, mais plutôt les revenus qui sont très faibles. Elle conclut en affirmant que le pouvoir d'achat du citoyen algérien doit s'améliorer pour réduire le gap existant entre le revenu et le coût du logement».

D'après cette note de conjoncture, «des interrogations persistent car même si le rythme dans la réalisation s'emballait dans les mois qui viennent pour mettre en chantier les 650 000 logements manquants pour concrétiser le projet, il n'en demeure pas moins que le problème de marché risque de se poser». En effet, en dehors des logements sociaux qui représentent 12% du total des logements prévus, les autres formules pourraient avoir, selon le Cnes, «des difficultés sérieuses à trouver leur clientèle car trop de ménages ne remplissent pas les conditions d'accès au crédit immobilier à cause de revenus trop bas ou à défaut de patrimoine à hypothéquer».

La productivité du travail s'est améliorée

En tout état de cause, les progrès réalisés par l'économie nationale ne sauraient cependant être occultés, selon l'instance consultative qui indique que l'un des indicateurs les plus pertinents est la productivité du travail. Ainsi, les résultats tirés du bilan 2005, affirme cette note, permettent de conclure que «globalement, la productivité moyenne (apparente) du travail marque une tendance à l'amélioration, aussi bien en termes nominaux qu'en termes réels».

De fait, «cette amélioration est évidemment beaucoup plus lente en termes réels puisque le taux de croissance de la productivité moyenne est de 2,9% en 2003, 1,4% en 2004 et 1,4% en 2005».

Chérif Bennaceur

APPLICATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT EDUCATIF

«Seules les notes d'examens seront prises en considération»

En prévision de la prochaine rentrée scolaire et de la mise en application du nouveau projet d'établissement éducatif qui stipule : «mérite pour les bons résultats et sanction pour les mauvais résultats», Boubekur Benbouzid qui organisera une conférence nationale des directeurs de l'éducation rendra publics les résultats du baccalauréat 2006 par direction de wilaya.

Afin de combattre le phénomène des mauvais résultats dans les wilayas qui ont réalisé des mauvais résultats, notamment celle de Djelfa, le ministre de l'Education a instruit les proviseurs des lycées de cette wilaya de procéder à la suspension des enseignants dépassant trois absences sans justification, qui encourent la radiation de la Fonction publique après leur audition devant le conseil de discipline.

Les services d'inspection du ministère ont également reçu des instructions à l'effet de procéder à des missions d'inspection rigoureuse au niveau des établissements scolaires de la wilaya de Djelfa à sanctionner par des rapports détaillés sur chaque établissement. A cette occasion, le ministre a annoncé l'installation d'une commission qu'il présidera personnellement pour le suivi du fonctionnement du secteur dans la wilaya de Djelfa à partir de la rentrée scolaire 2006-2007. Ladite commission soumettra des rapports mensuels détaillés au wali de Djelfa et trimestriels au ministre de l'Education. Le premier responsable du secteur a indiqué qu'il rencontrera avant la rentrée 2006-2007 les directeurs des lycées de la wilaya de Laghouat pour examiner les raisons de la faiblesse du rendement de son secteur au niveau de cette wilaya. Benbouzid précisera que la prochaine rentrée scolaire sera marquée par l'entrée en application de la réforme des programmes scolaires concernant les 4^e année moyenne, la 2^e année secondaire et la 4^e année primaire, tout en annonçant l'ouverture de 7 000 postes budgétaires, dont 5 000 pour l'encadrement administratif et 2 000 pour l'encadrement pédagogique. D'autre part, 40% des élèves démunis au niveau national et 50% parmi ceux de la wilaya de Djelfa bénéficieront gracieusement des manuels scolaires qui seront disponibles pour tous les paliers de l'éducation, rassure le ministre. Dans un autre registre, le ministre a appelé à mettre un terme au gonflement des notes des compositions tout au long de l'année. Le taux de réussite à l'examen de l'enseignement fondamental au niveau national a atteint, durant les dix dernières années, 50,43% tandis que le taux de réussite dans la wilaya de Djelfa, durant la même période, n'a pas dépassé les 37,24%. En vue de faire face à cette situation, le ministre de l'Education a annoncé que seuls les résultats des examens d'entrée au collège et au lycée seront prises en considération. Le contrôle continu ne sera pas pris en considération à partir de la rentrée prochaine.

M. D.

COOPERATION UNIVERSITAIRE

L'USTHB signe plusieurs conventions internationales

Dans le cadre du développement de la coopération universitaire entre l'Algérie et les autres pays du monde, l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediène (USTHB) a signé plusieurs conventions. La dernière en date est celle conclue avec l'Université de l'information et de la communication de Corée du Sud pour l'accueil des chercheurs et la préparation de doctorats. Cette institution de formation post-graduée et de recherche a été créée, il y a une dizaine d'années, par le gouvernement sud-coréen pour renforcer les relations avec les grandes entreprises d'information et de télécommunication. L'USTHB a également signé une convention avec l'Université de Porto (Portugal)

portant sur le développement des relations entre les laboratoires de génie civil dans un premier temps et ultérieurement dans les différents autres laboratoires de l'USTHB. Alors qu'un échange fructueux d'informations a eu lieu avec l'ambassadeur du Mexique le 23 juillet pour explorer les possibilités d'échanges dans le domaine universitaire. Ces accords s'ajoutent aux accords signés au premier semestre de l'année en cours avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

On citera à ce titre les conventions signées en février dernier avec l'Institut polytechnique de Kiev de l'Université nationale technique d'Ukraine, et en avril avec l'Université de Coventry (Grande-Bretagne). Il est à noter que plusieurs accords lient l'USTHB à des universités françaises, espagnoles et italiennes dans différents spécialités. Il convient de préciser qu'un campus numérique francophone (C.N.F.) est en voie d'achèvement pour développer l'accès à l'information scientifique et technique et l'utilisation des TIC.

L. M.

Quelques tendances et indicateurs du 1^{er} semestre 2006

- Stabilité du taux de change, en constante appréciation face à l'euro et au dollar.
- Baisse des droits de douane.
- Excédent de 7,223 milliards de dollars de la balance commerciale de l'Algérie (en hausse de 48% par rapport à la même période de 2005 (4,881 milliards de dollars).
- Réalisation de 20 milliards de dollars à fin mai 2006 de recettes d'exportation d'hydrocarbures.
- Le montant global des exportations a atteint 12,336 milliards de dollars alors que celui des importations s'est stabilisé autour de 5,3 milliards de dollars.
- Baisse de 5,1% des importations au 1^{er} trimestre 2006 par rapport à la même période en 2005.
- Réduction du nombre des importateurs de près de 12 000.
- Réserves de changes : 66 milliards de dollars à la fin mai 2006.
- Rythme moyen d'inflation pour les 5 premiers mois de 2006 rapporté à celui de la même période en 2005 s'élève à 0,8%.
- Lancement de 77 077 logements au total y compris 10 409 logements en auto-construction et promotion immobilière ainsi que la livraison de 27 000 logements tous segments confondus.

C. B.

Communiqué du ministère des Transports

Suite de des perturbations provoquées au départ du ferry Alicante-Oran en date du 30 juillet 2006 à 23h, par des passagers dépourvus de titre de transport ou réservés pour un autre jour, sur décision du ministère des Transports, l'ENTMV a décidé de programmer un car-ferry supplémentaire, *El Djazaïr II*, qui acheminera vers Oran le 1^{er} août 2006 à 6h, les 650 passagers et 270 véhicules en attente.